

Présidence

ARRETE N° 2025-126-40 PORTANT COMPOSITION DU JURY D'EXAMENS POUR LA FORMATION Licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle parcours Banque - Chargé de clientèle particuliers

Le Président de l'Université Paris Nanterre,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et s. ; L.712-2 ; D.611-1 et s. ; D.612-2 et s. ; D.613-1 et s. ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 06 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

Vu la charte des examens de l'Université Paris Nanterre adoptée le 05 juillet 2010, dans sa version en vigueur au 09 novembre 2020 ;

Vu les modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences adoptées le 26 février 2020 par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université, dans leur version en vigueur au 11 octobre 2021 ;

Vu les modalités spécifiques de contrôle des connaissances et des compétences adoptées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université le 19 septembre 2022

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le jury des examens organisés en 2022-2023, conduisant à la délivrance du diplôme ci-après :

Domaine	Droit, Economie, Gestion
Licence professionnelle	Dénomination nationale : Assurance, banque, finance : chargé de clientèle Parcours-type : Banque - Chargé de clientèle particuliers

est constitué comme suit, pour la première et la deuxième sessions.

Groupe ES Banque PSH

Il est présidé par :

- Madame Patricia RENOUE-MAISSANT

assisté des assesseurs :

- Monsieur Antoine VATAN

- Madame Sybille DE LA FAIRE

- Madame Katia AGGOUN

GROUPE ES Banque

Il est présidé par :

- Madame Patricia RENOUE-MAISSANT

assisté des assesseurs :

- Monsieur Antoine VATAN

- Madame Florence COURTRAY (ES Banque)

GROUPE Cap Compétences

Il est présidé par :

- Madame Patricia RENOUE-MAISSANT

assisté des assesseurs :

- Monsieur Antoine VATAN

- Monsieur Aurélie JANGEAL (Cap Compétences)

ARTICLE 2 :

Le jury se prononce sur :

- la validation des unités d'enseignement,
- la validation de chaque semestre universitaire,
- la validation de l'année universitaire,
- la délivrance du diplôme de Licence professionnelle.

ARTICLE 3 :

Mesdames et Messieurs le Directeur de l'UFR de Sciences économiques, gestion, Mathématiques et informatique, la Présidente du jury et les membres du jury ci-dessus désignés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nanterre, le 9 décembre 2025

Pour le Président, et par délégation,

Madame la Vice-Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Meglana JELEVA

